

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2014

RECONQUÉRIR L'ÉCONOMIE RÉELLE - (N° 1763)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE18

présenté par
Mme Valter, rapporteure

ARTICLE 2

Substituer à la référence :

« titre Ier bis du livre VI »,

la référence :

« titre VII du livre VII »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.